



Assemblée générale ordinaire du 06 avril 2024

Appel à candidatures au Conseil d'administration d'Energies Collectives

Cher sociétaire

Par votre participation financière, vous avez montré **votre engagement** dans la transition énergétique **et votre confiance** dans l'outil coopératif Energies Collectives. **Et si vous alliez plus avant ?** en devenant administrateur pour **vous impliquer** directement dans la vie et le développement de la coopérative, **au cœur de son instance décisionnaire**.

Tout sociétaire a sa place dans le Conseil d'administration car les tâches sont variées et font appel à de multiples compétences. Elles requièrent disponibilité temporaire, organisation, pertinence d'analyse, bon sens pratique et envie de travail collectif.

Conformément aux statuts, le Conseil d'administration d'Energies Collectives peut compter de **6 à 15 membres** élus par l'assemblée générale ordinaire pour **2 ans renouvelable**.

Le Conseil d'administration compte actuellement **9 membres dont 8 renouvelables** en 2024

Régénérer le Conseil d'administration est **une impérieuse nécessité qui concerne 14 postes** potentiellement.

Si ça vous fait peur, vous pouvez aussi assister à des réunions du Conseil d'Administration en tant qu'invité : faites vous connaître.

Déclaration de candidature

par courriel ou par courrier **avant le 05 Avril 2024 14h00 dernier délai**, ou **en séance** de l'assemblée générale ordinaire **le 06 Avril 2024**

Je soussignéayant qualité d'associé d'Energies Collectives fait acte de candidature au Conseil d'administration en application des statuts d'Energies Collectives en vigueur, lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 06 Avril 2024.

Fait à le

Signature :